

## Relevé de décisions suite à la réunion du conseil communautaire du 27 janvier 2022

Le jeudi 27 janvier à 18 heures, le conseil communautaire, dûment convoqué le 21 janvier 2022 par M. Jean Paul ROUX, Président de la communauté de communes, s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de Saint Jean-le-Centenier sous la présidence de M. Jean Paul ROUX, Président.

**Etaient présents :** Joël ARSAC, Pierre-Henri CHANAL, Sabine COMBAZ, Joël CROS, Jean-François CROZIER, Sylvie DUBOIS, Agnès DUDAL, Joseph FALLOT, Michelle GILLY, Chantal GORIAINOFF, Yannick GUENARD, Dominique LAVILLE, Gilbert MARCON, Didier MEHL, Driss NAJI, Patrick ROTGER, Jean Paul ROUX, Benoît VIDAL.

**Pouvoirs :** d'Isabelle BERNARD à Joseph FALLOT, de Stéphane CHAUSSE à Sylvie DUBOIS, d'Isabelle CROS à Patrick ROTGER, de Marie FARGIER à Patrick ROTGER, de Guillaume JOUVE à Jean Paul ROUX, de Florian MORGE à Sylvie DUBOIS.

**Excusés :** Yann BILANCETTI, Jean-Luc COUVERT, Roxane DUSSOL, Patricia EYRAUD, Didier LOYRION, Fanny MALIS, Claude MONCOMBLE, Karine TAULEMESSE.

Driss NAJI est élu secrétaire de séance.

**Affichage :** 3 février 2022

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la modification des statuts de la communauté de communes
- Autorise le Président à signer la Convention entre la communauté de communes et l'Hôpital Claude Déjean pour l'extension de la Maison de Santé
- Approuve les demandes de dotations de l'Etat (DETR / DSIL) au titre de l'année 2022
- Approuve le renouvellement de la convention avec la Région pour l'aide aux entreprises (commerce de proximité)
- Autorise le Président à signer la convention de partenariat entre la communauté de communes, Ardèche Images, l'Etat, la Région et le Département
- Approuve l'attribution d'une subvention à l'entreprise MECAMAT à Saint Jean le Centenier
- Délègue au Département le dossier d'aide à l'immobilier d'entreprise pour le dossier MECAMAT
- Autorise à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption des budgets primitifs
- Approuve le Motion contre la fermeture de la poste

Le Président,  
Jean-Paul ROUX.

